

1963-1984 · Dans l'ancien collège.

Devenu C.E.G., l'établissement voit son personnel augmenter : des professeurs assurent l'enseignement des disciplines, parmi lesquels Mme Goiffon et Mlle Grand devenues PEGC.

La plupart des nouveaux sont aussi PEGC : outre 2 matières principales (français-langues vivantes, mathématiques-sciences...) ils enseignent la musique, « la gymnastique », le dessin, le travail manuel.

Pour celui-ci, pendant longtemps, filles et garçons sont séparés. Mme Lorient se souvient d'avoir fait réaliser des ouvrages de tricot, de couture, de vannerie.

Des « pions » surveillent les études et encadrent les internes.

Aux cuisines « règne » Madame Renaud, bientôt secondée par Marcelle Julien, arrivent aussi Christiane Bugnot, Colette Ardiet, Geneviève Fillod. Au début, la vaisselle se fait à la main, tout comme le lavage de la literie en juillet !

Le nombre des élèves augmente, ils sont 162 en 1973. On compte bientôt 2 classes de chaque niveau et au début des années 70 sont ajoutées une 5^e et une 6^e de transition pour les élèves qui ont quelques difficultés. Aussi les locaux s'avèrent-ils insuffisants, les classes de 3^e sont installées quelques temps rue de la chapelle et 3 bâtiments préfabriqués sont édifiés dans la cour. Un ancien professeur se rappelle les visites inopinées de « poules à Stalder ».

La nationalisation

Si les enseignants et les surveillants sont payés par l'Etat, la gestion du collège (locaux, équipements, demi-pension et internat, salaire du personnel technique) incombe à la commune. Elle constitue une lourde charge pour son budget, elle demande à ses voisins qui envoient des enfants de participer aux frais. Certaines sont un peu récalcitrantes.

En 1974, elle augmente le tarif de location des livres, inchangé depuis 1965, ce sera alors 20 F par an pour les élèves de 6^e/5^e et 45 F pour les 4^e/3^e. Elle réévalue aussi le prix des repas : 4,20 F pour les élèves et 6,00 F pour les professeurs.

L'internat en particulier pèse sur les finances communales (plus de 4000 F de déficit en 1974), et dès 1972 le conseil municipal demande sa mise en régie (prise en charge par l'Etat). Puis à partir de 1974, il adresse plusieurs demandes de nationalisation. Elle a finalement lieu en 1977.

Elle apporte bien des changements, la commune est déchargée des frais de fonctionnement et de nouveaux postes sont créés : secrétaire, gestionnaire, infirmière et André Futin est embauché comme agent d'entretien. Il se souvient d'avoir commencé par acheter du matériel : perceuse, pelle, pioche, brouette... Des stages lui permettent d'être titularisé et de poursuivre sa carrière au collège.

C'est à cette époque que Mme et M. Goiffon prennent leur retraite.

De l'ancien collège... au nouveau

« Je me souviens de ma rentrée en 6^{ème} dans l'ancien collège en 1983... habit neufs... un peu perdue.

Très bizarrement, je me souviens que des préfabriqués (alors que je suppose que nous avions aussi cours dans les bâtiments en dur !).

Les « Préfas » comme on les appelait : il y faisait froid l'hiver et chaud l'été, nous pouvions suivre deux cours à la fois (conséquences du manque d'insonorisation).

Je me souviens que derrière les préfas quelques activités non recommandées avaient lieu (surtout les 3^{ème} !). Pour nous petits 6^{ème} il s'agissait d'un no man's land. »

Sandrine Bediot